

# INFOS SUD 14

jeudi 27 novembre 2014

[www.sudeduc14.fr](http://www.sudeduc14.fr)



**Solidaires, Unitaires, Démocratiques**  
*syndicat de lutte et de transformation sociale*

## ENSEIGNEMENT 1<sup>er</sup> DEGRÉ :

### ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES :

**du 27 novembre au 4 décembre : c'est aujourd'hui que cela débute !**

Bon, c'est décidé ! **Vous allez voter SUD Éducation** lors des élections professionnelles qui se déroulent du 27 novembre au 4 décembre 2014. Comme on pouvait s'y attendre, c'est un vrai parcours du combattant qu'il faut affronter pour voter. C'est pourquoi nous vous joignons **un tutoriel en PJ** qui va vous aider à accomplir ce geste syndical fort : voter SUD Éducation.

**SUD Education fait des vidéos : ICI**

**Professions de Foi de SUD Education : LA**

### Réunions d'informations syndicales 1<sup>er</sup> degré.

SUD Education n'avait pas été dupe lors de la présentation du décret des RIS par le ministère et les nombreux refus enregistrés par les enseignants qui souhaitent disposer de leur droit syndical et venir ainsi échanger et débattre confirment ce que nous pensions déjà. Le bilan de ces premières réunions d'informations syndicales et l'exaspération des collègues après ces refus nous démontrent que nous avons raison : la possibilité pour les collègues de venir sur le temps face aux élèves (1 mercredi par trimestre) n'est que de la poudre aux yeux.

L'administration, avec une lecture à la lettre du décret, empêche les collègues de pouvoir exercer leur droit et c'est pourquoi notre organisation syndicale continuera d'intervenir auprès du ministère pour que le droit syndical s'applique aux enseignant-e-s du 1er degré comme aux autres personnels de l'Éducation Nationale. Nous exigeons toujours le retrait de ce décret (et notamment de l'article 4) et la réécriture d'un nouveau pour permettre aux PE de disposer des mêmes droits syndicaux que les autres agent-e-s. Elle revendique que les personnels puissent assister aux réunions d'informations syndicales de leur choix sans restrictions.

**Cela ne sera sans doute pas suffisant, c'est pourquoi la réponse sur ce sujet doit être rapide et efficace : un droit non utilisé est un droit qui disparaît ! Sur ce sujet nous souhaitons pouvoir lutter de la manière la plus large et unitaire possible en réunissant l'ensemble des organisations syndicales qui auraient les mêmes revendications.**

### Elections professionnelles dans l'Education : SUD saisit la CNIL.

La fédération SUD éducation dénonce l'organisation calamiteuse des élections professionnelles par le ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche. [Lire la suite](#)

### Mobilisations contre la précarité : développons les luttes pour la reconnaissance des métiers, l'amélioration des conditions de travail, la titularisation sans condition !

Le 25 novembre, les AVS-AESH étaient en grève dans plusieurs villes et départements pour protester contre leurs conditions de travail, leurs salaires de misère et le mépris dont ils font l'objet de la part de l'administration. Les annonces du ministère sur la reconnaissance du métier d'accompagnant-e des élèves en situation de handicap étaient de la poudre aux yeux. Seul un nombre très restreint d'AVS est CDIé à temps partiel. Pour les autres, il leur faudra d'abord 6 ans de CDD, et tous les personnels AVS sous contrat CAE-CUI sont carrément exclu-e-s de la CDIation. Pour tou-te-s, ce sont des temps partiels imposés et des salaires en-dessous du seuil de pauvreté. [Lire la suite.](#)

### CONTRE L'AUSTÉRITÉ ET LA RÉPRESSION, POUR LE SERVICE PUBLIC ET LE DROIT À L'ÉDUCATION : POUR UN RÉVEIL DES LUTTES !

La fédération SUD éducation soutient toutes les mobilisations qui prennent naissance contre les politiques d'austérité, contre la répression généralisée, pour le service public et les droits des salarié-e-s, pour des moyens pour un service public d'éducation égalitaire et émancipateur.

Elle appelle à les développer et à les généraliser pour changer les rapports des forces.

[Lire la suite.](#)

## **NOS REVENDICATIONS POUR LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**

La fédération Sud-Éducation considère que les enseignements artistiques sont une richesse essentielle pour former les individus à la créativité, leur donner accès à une conscience physique, psychologique, et philosophique d'être en ce monde. Le tableau que la Fédération Sud-Éducation fait des enseignements artistiques est celui d'un ensemble de disciplines, de pratiques, de savoirs, extrêmement riches, rendus dynamiques par des collègues très investis dans leur métier et convaincus de l'importance de leur enseignement sur la formation de l'individu. Mais, de manière transversale, les enseignements artistiques dispensés par l'Éducation Nationale souffrent d'un ensemble de problèmes récurrents !

**Tract fédéral en PJ.**

## **SUD éducation est le pire ennemi du FN... et nous en sommes fier-e-s !**

Dans un communiqué publié aujourd'hui (jeudi 27 novembre), jour de l'ouverture des élections professionnelles dans l'éducation, Alain Avello, secrétaire général du Collectif Racine (branche du Front National dans l'éducation), propose d'y « voir plus clair dans l'offre syndicale »... en désignant SUD éducation comme son pire ennemi.

**[Lire ici.](#)**

### **DE NOTRE UNION SYNDICALE SOLIDAIRES :**

#### **Une nouvelle carte des régions : conséquences majeures pour la fonction publique.**

Ce chamboulement ne sera pas sans conséquences pour les personnels de la fonction publique (quelque soit le versant) qui vont se trouver confrontés à un vaste plan de restructurations pouvant entraîner de nombreuses mobilités (pour la plupart forcées), et de profonds schémas de réorganisation et de mutualisation de certaines missions.

Les agents ne sont toujours pas sortis des affres de la RGPP remplacée par la MAP, que ce chantier s'annonce lourd de conséquence pour eux, d'autant plus que les débats vont s'ouvrir au parlement sur la loi NOTRE (Nouvelle organisation territoriale de la république).

**[Lire la suite en PJ.](#)**

### **LES CAPITALISTES NOUS COÛTENT CHER :**

#### **LES CAPITALISTES COÛTENT CHER A LA PROTECTION SOCIALE**

Le pacte de responsabilité mis en place par le gouvernement entrera en vigueur au 1er janvier 2015. Il accorde aux entreprises des exonérations et diminutions des cotisations sociales, dont la cotisation d'allocations familiales, en contrepartie de la création d'un million d'emplois.

En application de ce pacte, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2015 prévoit des économies dont les conséquences sont la casse organisée de la Sécurité Sociale.

[Lire le tract de SUD Protection Sociale](#)

#### **PENSEZ À ADHÉRER**

C'est tous ensemble qu'il faut résister. Pour faire vivre le syndicalisme de lutte, rejoignez-nous et adhérez à SUD Education.

[Bulletin d'adhésion](#)



**Notre union syndicale interprofessionnelle**

Contact Sud Éducation : [sudeduc14@free.fr](mailto:sudeduc14@free.fr)  
8 rue Ampère 14 123 Cormelles-le-Royal  
Tél : 02 31 24 23 36 ou 06 72 67 50 13  
[www.sudeduc14.fr](http://www.sudeduc14.fr)